



LA LETTRE DE L'UPEAS

UPEAS

EDITO

Bonjour,

Le mois d'août est synonyme de vacances pour nombre d'entre nous mais pour autant notre environnement ne se met pas en pause. Ainsi de nombreuses nouveautés sont apparues:

- Les grandes métropoles adoptent le 30 km/h en ville, la dernière en date est Paris depuis le 30/08/21, mais avant elle, il y a eu Montpellier, Niort, Rennes, Nantes, Lille et Grenoble qui a lancé ce mouvement en janvier 2016.
- Des marques automobiles annoncent leur passage au tout électrique, la dernière en date est DS qui annonce que tous ses nouveaux modèles seront électriques à compter de 2024, elle rejoint ainsi ALPINE, MERCEDES, JAGUAR.
- On avance vers une libéralisation des pièces dites captives, en effet la loi climat-résilience, adoptée le 20 juillet par le Parlement, permet "l'ouverture progressive à la concurrence des pièces détachées visibles dans le secteur automobile".
- L'ensemble des véhicules RENAULT/DACIA seront limités à 180 km/h maximum à partir de 2022 rejoignant VOLVO qui applique cette mesure depuis 2020.
- La RENAULT Megane-E, futur véhicule électrique du constructeur sera équipé d'un limiteur automatique à la vitesse réglementée.
- L'Europe réfléchit à équiper les véhicules d'un limiteur automatique à la vitesse réglementée.
- La ville de Paris réfléchit dans un premier temps à limiter le périphérique à 50 km/h puis dans un second temps à réduire son nombre de voies à deux.

Toutes ces mesures auront à terme un impact sur notre profession et nous devons tous faire preuve d'adaptation.

Jacques TRASSOUDAINÉ



Carnet noir

Le Président Patrick Sorel s'est éteint le 07 août 2021 à Ohain (Belgique) dans sa 71^{ème} année. Président de l'UPEX (Union professionnelle des Experts en Automobile de Belgique) mais aussi ancien Président de la FIEA.

Patrick aura marqué l'histoire de la profession en Europe puisqu'il a fait adopter le code de déontologie le 06 juin 2008 à Genève. A l'unanimité, tous les délégués de la FIEA ont signé ce document qui fait référence.

Il restera un exemple pour la profession, un homme avec un savoir vivre et un charisme exceptionnel.

LES ACTUALITÉS

DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Selon les estimations de l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR), 313 personnes sont décédées sur les routes en juillet 2021, en France métropolitaine, contre 293 en juillet 2020, soit 20 personnes tuées de plus (+7 %) par rapport à 2020, mais 15 de moins qu'en juillet 2019 (-5 %). Cette accidentalité s'inscrit dans le contexte d'un trafic plus important en juillet 2021, par rapport à juillet 2020, de l'ordre de +10%, selon le Cerema.

Les autres indicateurs sont en hausse par rapport à juillet 2020, mais en baisse par rapport à juillet 2019 :

- le nombre d'accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre s'est établi à 5 006 en juillet 2021, contre 4 970 en juillet 2020 (+1 %), et 5 287 en juillet 2019 (-5 %) ;
- 6 609 personnes ont été blessées en juillet 2021, contre 6 386 en juillet 2020, soit 223 personnes de plus (+3 %) et 6 792 en juillet 2019 (-3 %).

La mortalité des automobilistes est plus élevée qu'au cours des deux précédents mois de juillet : 153 automobilistes ont été tués en juillet 2021, soit 31 tués de plus qu'en juillet 2020, et 7 de plus qu'en juillet 2019.

La mortalité piétonne en juillet 2021 s'élève à 31 personnes tuées, soit 1 de moins qu'en juillet 2020 et 10 de moins qu'en juillet 2019.

La mortalité des usagers de deux-roues motorisés est en baisse en juillet 2021 par rapport à juillet 2020 : 77 motocyclistes ont trouvé la mort, soit 2 de moins qu'en juillet 2020, mais 3 de plus qu'en juillet 2019. Celle des cyclomotoristes s'élève à 11 personnes tuées en juillet 2021 contre 13 en juillet 2020 et 18 en juillet 2019.

La mortalité des cyclistes est en baisse en juillet 2021 : 23 personnes tuées soit 6 de moins qu'en juillet 2020, et proche de celle de juillet 2019 (1 décès de plus).

La mortalité des usagers d'EDPM (engins de déplacement personnel motorisés) s'élève à 1 personne tuée en juillet 2021, alors qu'il n'y en avait eu aucune en 2020 et 1 en juillet 2019.

La mortalité des moins de 18 ans est en baisse en juillet 2021 (23 enfants ou adolescents tués), par rapport à juillet 2020 (30 décès), mais c'est 5 de plus qu'en juillet 2019.

Celle des jeunes de 18 à 24 ans est en hausse en juillet 2021 comparée aux deux précédents mois de juillet : 60 jeunes adultes sont décédés sur les routes en juillet 2021, soit 4 de plus qu'en juillet 2020, et 9 de plus qu'en juillet 2019.

Celle des seniors de 65 ans et plus est supérieure en juillet 2021 à celle de juillet 2020 : 78 personnes âgées de 65 ans ou plus ont trouvé la mort lors d'un accident en juillet 2021, soit 20 de plus qu'en juillet 2020, mais 1 de moins par rapport à juillet 2019.

La mortalité routière en agglomération est en baisse en juillet 2021 (81 tués) avec respectivement 4 et 9 personnes tuées de moins qu'en juillet 2020 et juillet 2019. Hors agglomération, la mortalité est supérieure à celle de juillet 2020 (206 décès soit 22 de plus) mais reste légèrement inférieure à celle de juillet 2019 (3 décès de moins).

	Juillet				
	2021	2020	2019	2021-2020	2021-2019
				Ecart	Ecart
Piétons	31	32	41	-1	-10
EDPm	1	0	1	+1	+0
Cyclistes	23	29	22	-6	+1
Cyclomotoristes	11	13	18	-2	-7
Motocyclistes	77	79	74	-2	+3
Automobilistes	153	122	146	+31	+7
Usagers de PL	3	9	5	-6	-2

INSOLITE

BMW compte 2 médailles Olympiques à son palmarès!

Eh oui, vous ne le saviez probablement pas mais pour les Jeux Olympiques d'hiver à Sotchi en 2014, l'équipe américaine de bobsleigh était équipée par BMW. Le constructeur automobile allemand s'était occupé de la création du bobsleigh utilisé en compétition.

La division nord-américaine du constructeur a débuté le projet en 2012 et a travaillé un peu plus d'un an pour aboutir à son concept de bobsleigh bi-place. Les athlètes américains ont réalisé une performance de haut vol en parvenant à obtenir 2 médailles (argent pour les femmes et bronze pour les hommes). Pour les hommes, il s'agissait à l'époque de leur premier podium dans la discipline depuis 1952.

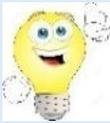


DU COTE DES ANCIENNES

MONTESA est une marque espagnole de motocyclettes qui a été créée en 1944 à Barcelone, par Messieurs Francesc Xavier Bultó et Pedro Permanyer. La firme a produit des machines de route, de compétition ainsi que d'enduro.

Au début des années 1980, la firme HONDA entre dans le capital de MONTESA qui connaît des difficultés financières, pour finalement l'absorber en 1986 en devenant MONTESA HONDA SA.

La société produit aujourd'hui des machines pour les épreuves de course trial, enduro et randonnée. Elle assemble également des motos Honda.



Le saviez-vous?

Le premier prototype a été développé sur une base d'un modèle français MOTOBECANE. En 1958, Francesc Xavier Bultó démissionne de MONTESA suite à un différend avec Pedro Permanyer. La même année, il fonde la marque BULTACO qui était davantage connue pour ses machines de moto cross.

Fédération Française des Véhicule d'Epoque

LA FFVE œuvre activement pour obtenir une dérogation spécifique pour éviter les restrictions de circulation qui se discutent un peu plus chaque jour pour les véhicules de collection.

Nous sommes tous convaincus que ces véhicules ont un rôle mineur en termes de pollution de l'air proportionnellement au nombre. En revanche l'impact est important si ce patrimoine s'éloigne de notre environnement culturel.

Aujourd'hui, une bonne partie des rassemblements ont lieu dans les grandes agglomérations. Rien n'a encore été décidé, les textes règlementaires devraient voir le jour deuxième semestre 2021.

L'UPEAS soutient la FFVE pour croire au bon sens et voir apparaître une autorisation adaptée pour nos charmantes et élégantes "anciennes" !

VIVRE LA PASSION AUTOMOBILE

Tour Auto 2021

Véritable musée à ciel ouvert, le Tour Auto Optic 2000 est une ode à la compétition automobile. L'aventure commence au sein d'un tout nouvel écrin : celui du Grand-Palais Ephémère sur le Champ-de-Mars à Paris.

Mardi 31 août à 6h00 les 230 automobiles engagées quittent Paris en direction du Château de Courances (départ officiel du rallye). L'ensemble des concurrents partent durant 5 jours à la conquête de 4 circuits (Dijon-Prenois, Bresse, Lédénon et le Paul-Ricard) et 10 épreuves spéciales sur routes fermées. Un itinéraire qui mène la caravane vers l'Est de la France (Beaune, Aix-les-Bains) avant de terminer sa course dans le sud (Valence, Nîmes, Nice).

Les spectateurs peuvent assister au passage des concurrents sur les routes ouvertes. Mais pour découvrir au mieux les véhicules anciens, deux autres solutions sont recommandables : **se rendre sur l'un des circuits visités par la course ou dans l'un des parcs fermés où stationnent les véhicules en fin d'après-midi et en début de soirée.** Un pass sanitaire doit être présenté à l'entrée qui est facturée 10 euros dans les parcs fermés, gratuit sur les circuits.



LUNDI 30 AOÛT		
Heures		Prix
Grand Palais Ephémère	10h-17h	10 €
Floor Joffre		
MARDI 31 AOÛT		
Heures		Prix
Château de Courances	Route de la course	
Circuit de Dijon-Prenois	13h00-19h30	Gratuit
Parc fermé de Beaune	17h00 - 23h00	10 €
États des Congrès		
MERCREDI 1 SEPTEMBRE		
Heures		Prix
Circuit de Bresse	09h00 - 14h30	Gratuit
Parc fermé d'Aix-les-Bains	10h00 - 23h00	10 €
Épynomade du Lac		
JEUDI 2 SEPTEMBRE		
Heures		Prix
Parc fermé de Valence	17h00 - 23h00	10 €
Épynomade du Champ de Mars		
VENDREDI 3 SEPTEMBRE		
Heures		Prix
Circuit de Lédénon	14h00 - 20h00	Gratuit
Parc fermé de Nîmes	17h15 - 23h00	10 €
Place des Arènes		
SAMEDI 4 SEPTEMBRE		
Heures		Prix
Circuit Paul Ricard	0h30 - 23h00	Gratuit
Parc fermé de Nice	17h00 - 23h00	10 €
Quai des États-Unis		

